



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Affichée le 31 Août 2023

Transmise au contrôle de légalité le : 01 Septembre 2023

ID Télétransmission : 083-218301372-20230831-lmc1213128-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 01/09/2023

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 31 AOÛT 2023

N° 2023/492/S

Objet : Autorisation à Monsieur Robert CAVANNA, en qualité d'adjoint au maire délégué aux contrats publics, de signer les bons de commande d'extension de fibre optique THD 83 dans le cadre du contrat IRU (concession irrévocable de droits d'usage) pour le raccordement des caméras de vidéoprotection (artère le Jonquet et Corniche Emile Fabre)

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	47
		Absent(s) :	0
		Excusé(s) :	2
		Procuration(s) :	10
Quorum nécessaire :	30	Non votant(s) :	0

Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Monsieur Yann TAINGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Madame Virginie PIN, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Pascale JANVIER, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Laurent BONNET, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Marcelle GHERARDI, Monsieur Guy LE BERRE, Madame Caroline DEPALLENS,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Madame Geneviève LEVY, Monsieur Guy RAYNAUD, Monsieur Léopold TROUILLAS, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Anaïs DIR, Madame Béatrice MANZANARES, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Albert TANGUY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Monsieur Romain PELISSOU, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Nicolas KOUTSEFF, Monsieur Yannick CHENEVAR

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Hélène AUDIBERT donne pouvoir à Madame Clémence MOUNIER, Madame Jade VALLIORGUES donne pouvoir à Monsieur Yannick CHENEVAR, Madame Karima DRIDI donne pouvoir à Madame Manon FORTIAS, Monsieur Emilien LEONI donne pouvoir à Madame Brigitte GENETELLI, Monsieur Alain DHO donne pouvoir à Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Pierre BONNEFOY donne pouvoir à Monsieur Mohamed MAHALI, Madame Amandine LAYEC donne pouvoir à Madame Anaïs DIR, Madame Marisa DIAZ donne pouvoir à Monsieur Benoît PELLETIER, Monsieur Pierre PARDIGON donne pouvoir à Monsieur Laurent BONNET, Madame Magali BRUNEL donne pouvoir à Monsieur Philippe LEROY

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI

Toulon Provence Méditerranée a mis en place une délégation de service public pour le développement du Très Haut Débit sur l'agglomération avec pour objectif principal de favoriser l'implantation d'entreprises dans les Zones d'Activités Economique (ZAE). Il s'agissait aussi de répondre aux différents acteurs du territoire en proposant un réseau de fibre optique permettant d'augmenter la disponibilité d'offres Très Haut Débit de qualité « professionnelle ».

THD 83 est le délégataire choisi pour la construction, la commercialisation et l'exploitation de ce réseau. Dans la conception de ce réseau ont été positionnés des sites municipaux pouvant être raccordés en fibres optiques.

Par délibération n°2013/341/S du 25 octobre 2013, la Ville de Toulon a signé avec THD 83, la convention cadre, le contrat de mise à disposition des Fibres Optiques Noires (FON) et les annexes portant sur l'acquisition d'un droit d'usage de longue durée sur une infrastructure de communications électroniques à haut débit en vue de constituer un groupe fermé d'utilisateurs.

Il est proposé l'extension de la fibre optique THD 83, dans le cadre du contrat IRU, pour le raccordement des caméras de vidéoprotection (artère le Jonquet et Corniche Emile Fabre).

Cette extension sera formalisée par la signature de deux bons de commande.

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 31 août 2023,

Où l'exposé de Monsieur Laurent JEROME, 5ème Adjoint au Maire : SECURITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L2513-2,

Vu la délibération n°2013/341/S du 25 octobre 2013,

Vu l'avis favorable de la Commission Action Territoriale et Proximité du 12 juillet 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 13 juillet 2023.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter l'exposé qui précède,

- d'autoriser Monsieur Robert CAVANNA, en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de la Ville de Toulon, à signer les bons de commande relatifs à l'extension de fibre optique THD 83 dans le cadre du contrat IRU pour le raccordement des caméras de vidéoprotection (artère le Jonquet et Corniche Emile Fabre),

- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 21, fonction 11, compte 21533 du budget 2023,

- d'autoriser Monsieur Robert CAVANNA, en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur de la Ville de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par le Conseil Municipal.

POUR de la MAJORITE MUNICIPALE

POUR de M. KOUTSEFF, Mme SABARLY et M. NAVARRANNE

POUR de Mme ROUSSEL

ABSTENTION M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

SIGNE : Josée MASSI, Maire

SIGNE : Clémence MOUNIER, secrétaire
de séance

CERTIFIE CONFORME

Maire de Toulon



